

L'an deux mille onze, le dix huit février à dix sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf février deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 43

Membres titulaires présents ou représentés : 23

Pouvoirs : 5

Quorum atteint

Nombre de suffrages exprimés : 28

**Présents(es)**

Annie AGIER,  
Paul ARNOUX,  
Marcel BAGARD,  
Christian BARTHEYE,  
Sébastien BERNARD suppléant,  
Jean-Marie BERTRAND,  
Jean-Marie BLANCHARD  
suppléant,

Marc BONNARD,  
Jean-Pierre BUIX,  
Daniel CHARRASSE suppléant,  
Pierre DALSTEIN suppléant,  
Claude DAUMAS suppléant,  
Dominique GUEYTTE,  
Laurent HARO suppléant,  
Bruno LAGIER,

Valery LIOTAUD,  
Nadia MACIPE suppléante,  
Patricia MORHET-RICHAUD,  
Hervé RASCLARD,  
Francis RIEU suppléant,  
Jacques RODARI,  
Michel TACHE,  
Eliane TERRAS suppléante

**Pouvoirs**

Marie BOUCHEZ à Marc BONNARD, Pierre COMBES à Hervé RASCLARD, Michèle EYBALIN à Annie AGIER, Bernard ILLY à Dominique GUEYTTE, Christine NIVOU à Bruno LAGIER

**Excusés(es)**

André AUBERIC, Olivier CADIER, Claire CHASTAN, Marie-Christine GIT, Gérard GOZZI, Michel GREGOIRE, Anne-Marie HAUTANT, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Corinne MOREL-DARLEUX, Marie-Pierre MOUTON, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY, Auguste TRUPHEME suppléant

\*\*\*\*\*

## Objet : Circuits courts – phase 2

L'action sur les Circuits courts de commercialisation des produits agricoles, développée en partenariat avec les Chambres Consulaires - délibérations 25-2008 et 36-2010 - a permis de mettre en place des outils de communication et d'initier la fédération d'acteurs économiques autour d'un projet partagé d'approvisionnement local. Un annuaire professionnel a été édité en 2010 et diffusé à l'ensemble des professionnels du territoire.

Pour l'année 2011, le Président propose de poursuivre l'animation engagée auprès des agriculteurs et commerçants/restaurateurs et artisans de bouche du territoire pour :

- Transférer l'annuaire professionnel édité en 2010 dans le Système d'Information Territorialisé, permettant de consulter les informations sur le site du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales ;
- Structurer l'approvisionnement et la mutualisation des commandes en proposant un outil de gestion des commandes groupées via un site internet dédié au groupe ;
- Accompagner le groupe de producteurs et d'artisans pour définir l'outil et les modes d'organisation à mettre en œuvre.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention, signer tout acte relatif à cet objet.
- **Décide** : de déléguer au Bureau tout pouvoir relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD